



# L'HUISNE, QUAND LA RIVIÈRE FAÇONNE LE PAYS

**Connaissez-vous l'Huisne, cette rivière sinueuse qui traverse tour à tour l'Orne, puis l'Eure-et-Loir, et finit son cours dans la Sarthe ?**

À cette question, nous sommes tentés de répondre, oui bien sûr ! Mais à la réflexion, on se dit que notre connaissance est souvent partielle, liée à un secteur géographique qui nous est familier ou à un aspect précis correspondant à nos activités. Face à ce constat, cette exposition propose une première approche globale de la rivière de sa source à sa confluence avec la Sarthe. Cette présentation met en lumière l'influence de la rivière sur le paysage et le développement du territoire. Cette introduction à l'histoire de la vallée ouvre sur de nombreuses thématiques qui sont autant de sujets potentiels de recherche à l'échelle de la vallée.

La vallée de l'Huisne est le témoin de l'histoire d'hommes et de femmes qui ont apprivoisé au fil du temps ce paysage. La situation géographique et les ressources qu'elle prodigue ont favorisé l'implantation humaine dont les premières traces remontent à la Préhistoire. Avec le temps et l'activité humaine, le visage de la vallée de l'Huisne s'est modifié peu à peu, mais elle abrite encore une grande biodiversité. Aujourd'hui, l'Huisne demeure une composante importante de la vie dans la vallée. Aussi de multiples acteurs se mobilisent pour la préservation de cette rivière aussi discrète qu'essentielle.



**Que vous soyez habitants ou touristes curieux, cette exposition est une invitation à la découverte d'un patrimoine méconnu.**

L'exposition a été réalisée par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois avec le concours technique : de l'Institution Interdépartementale du bassin de la Sarthe – Commission locale de l'eau du SAGE de l'Huisne, de la Société d'Étude et de Protection de l'Environnement du Nord-Est de la Sarthe (SEPENES), de la Société du Pays Fertois.

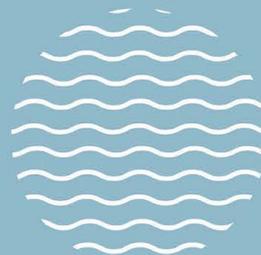
Avec l'aimable collaboration :

du Canoë Kayak Club de la Ferté-Bernard et du Club Canoë Kayak Percheron, du Parc Naturel Régional du Perche, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire, la Fédération départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Sarthe, du Musée-Château Saint-Jean de Nogent-le-Rotrou, des Archives départementales de la Sarthe, de la Médiathèque Louis Aragon du Mans, de la Communauté de communes du Val d'Huisne, de l'Arche de la Nature - Le Mans Métropole et de nombreux particuliers,

qu'ils soient ici tous chaleureusement remerciés pour leur aide précieuse.



# L'HUISNE, AUX ORIGINES D'UN PAYSAGE



**L'origine du nom de l'Huisne n'est pas connue à ce jour. Depuis sa première mention au IX<sup>e</sup> siècle dans les actes des évêques du Mans, elle prit de nombreuses appellations difficiles à expliquer comme Idonia, Hyenne ou encore Eucania. Ce ne fut qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que l'Huisne apparut dans son orthographe actuelle sur la carte de Cassini.**

## LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Longue de 164 kilomètres, la rivière commence son périple à La Perrière dans le sud de l'Orne. Cette source, située à 180 mètres d'altitude, a été restaurée en 2015. Ce tout petit cours d'eau sillonne les terres ornaises d'abord, puis fait un passage en Eure-et-Loir, pour enfin traverser le Pays du Perche Sarthois et rejoindre Le Mans. Au sud de cette dernière ville, elle conflue avec la Sarthe à un endroit anciennement appelé les Bouches de l'Huisne.

Le faible relief n'offre à la rivière qu'une pente très douce. L'Huisne se caractérise par ses méandres créant par endroit des presqu'îles de verdure. Elle ne se dévoile que très rarement mais se devine par la présence d'un linéaire d'arbres propres aux milieux humides (ripisylve). Son cours est très étroit sur les premiers kilomètres et ce n'est qu'à hauteur de Mauves-sur-Huisne (Orne) que la rivière voit son lit s'élargir. Elle est ensuite nourrie par de nombreux affluents tels que la Commeauche, la Corbionne, la Mème, le Dué, le Narais ou encore la Vive Parence formant un chevelu qui compartimente le territoire.



Source de l'Huisne | La Perrière

## L'HUISNE & SON BASSIN

Le bassin versant de l'Huisne appartient plus largement au bassin de la Sarthe, rivière principale du département éponyme. C'est le territoire naturel délimité par des lignes de crêtes où les eaux de pluie s'écoulent vers un même exutoire. Il est constitué à 80% de terres agricoles épousant les sinuosités de l'Huisne. Les industries ainsi que la population sont plus denses dans la vallée. Des zones urbaines importantes, comme Nogent-le-Rotrou, La Ferté-Bernard et Le Mans, sont installées le long de la rivière. Le reste de l'habitat est dispersé sous forme de bourgs et d'écarts dans la vallée ou à flanc de coteaux.

Autour, l'ondoïement des vallons permet des vues longues et dégagées sur le paysage. Les plateaux sont plus doux sur les trois-quarts sud de l'Huisne tandis qu'au nord, principalement sur la rive droite à Rémalard ou Nogent-le-Rotrou, la vallée est très encaissée. Elle est dominée par des plateaux culminant jusqu'à 200 mètres et des coteaux abrupts de part et d'autre des affluents. Les hauteurs demeurent le plus souvent recouvertes de forêts agissant comme des écrans de verdure. Ainsi, la vallée de l'Huisne offre une mise en scène du paysage, entre limite et continuité, entre visible et invisible.

## LE BOCAGE

Au sein de la vallée, les prairies, planes et largement ouvertes, contrastent au sein du paysage de bocage. Constitué au fil du temps, celui-ci se compose de haies formant des rideaux d'arbres délimitant les parcelles. Les haies sont composées d'essences locales plantées sur des talus bordés de fossés. Les arbres étaient émondés à intervalles réguliers et formaient des cépées ou des têtards.

Outre son rôle juridique, la haie sert aussi de clôture et d'abri pour le bétail. Sa fonction vivrière était également fondamentale dans l'économie traditionnelle puisqu'elle fournissait du bois de chauffage et même des denrées alimentaires d'appoint pour les hommes et les animaux (baies, fourrage). Le fossé qui la bordait favorisait l'écoulement des eaux.

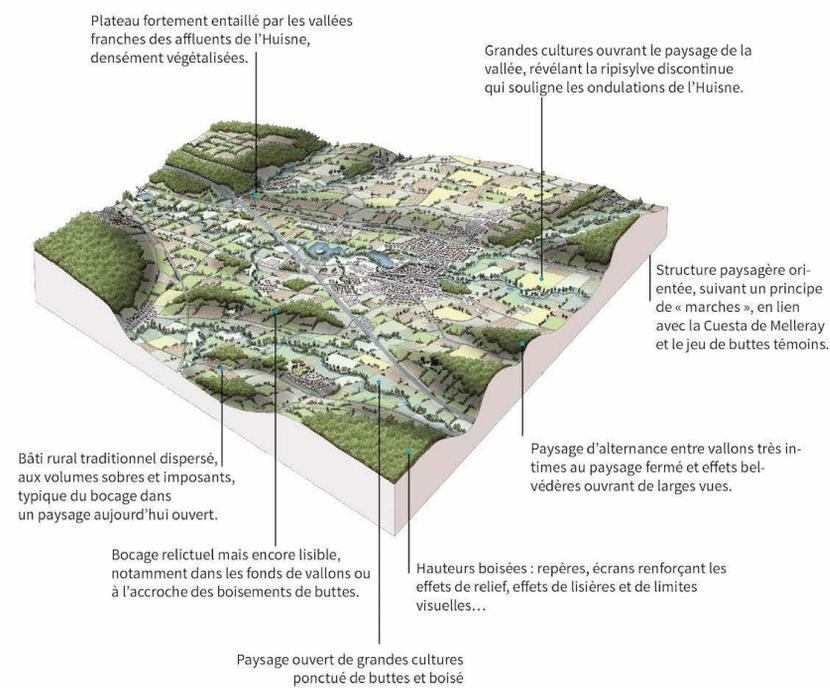
Outre la valeur esthétique du bocage, les haies apparaissent importantes dans la lutte contre l'érosion des sols et comme réservoir de biodiversité au sein d'un paysage de plus en plus urbanisé.



## LE CLIMAT

À l'abri du massif armoricain, la vallée possède un climat océanique à tendance continentale avec des vents venant du sud-ouest. Les mois les plus humides se situent entre octobre et décembre alors qu'août est le mois le plus sec. La neige y est rare, cependant il gèle presque 60 jours par an. Ce climat est aussi dû à la chaîne de collines qui entourent le cours d'eau agissant comme une frontière entre le bassin parisien et l'entrée dans le Grand Ouest.

## DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU PERCHE SARTHOIS & DE L'HUISNE



« Et ces grandes prairies plates, immenses, coupées ici et là de quelques haies ou buissons où les éclats de miroir lumineux des méandres de la rivière ou des mares viennent brusquement vous surprendre, illuminer un instant vos rétines, en reflétant l'immense ciel encore pâle du petit matin. »

Paul Cordonnier Détrie,  
ADS, 18 J 650.

L'Huisne et les traces de son ancien cours

# DE LA NATURE À L'ARCHITECTURE



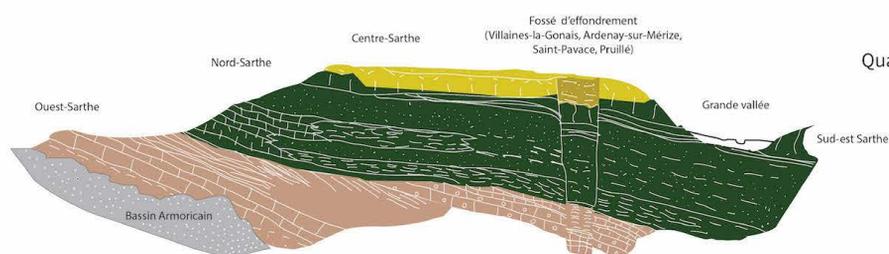
## LA GÉOLOGIE DE LA VALLÉE

Non loin du massif armoricain, le bassin de l'Huisne est situé sur la bordure occidentale du bassin parisien. Il se caractérise par une succession de cycles sédimentaires du Jurassique et surtout du Crétacé donnant des calcaires et des sables. De plus, les zones d'altérations chimiques et mécaniques du Tertiaire (Éocène) et du Quaternaire donnent lieu à la création de terrasses alluviales dans la vallée et de dépôts d'argile à silex sur les plateaux.

Au Tertiaire, le jeu de la tectonique des plaques entraîna la « faille de l'Huisne » à laquelle on doit le parcours de la rivière qui change soudainement de direction au niveau de Rémalard. Le terrain a alors subi d'amples déformations provoquant le bombement du Perche. De nombreuses failles secondaires ont entraîné des déplacements de terrains, phénomènes observables à Villaines-la-Gonais ou Vouvray-sur-Huisne.

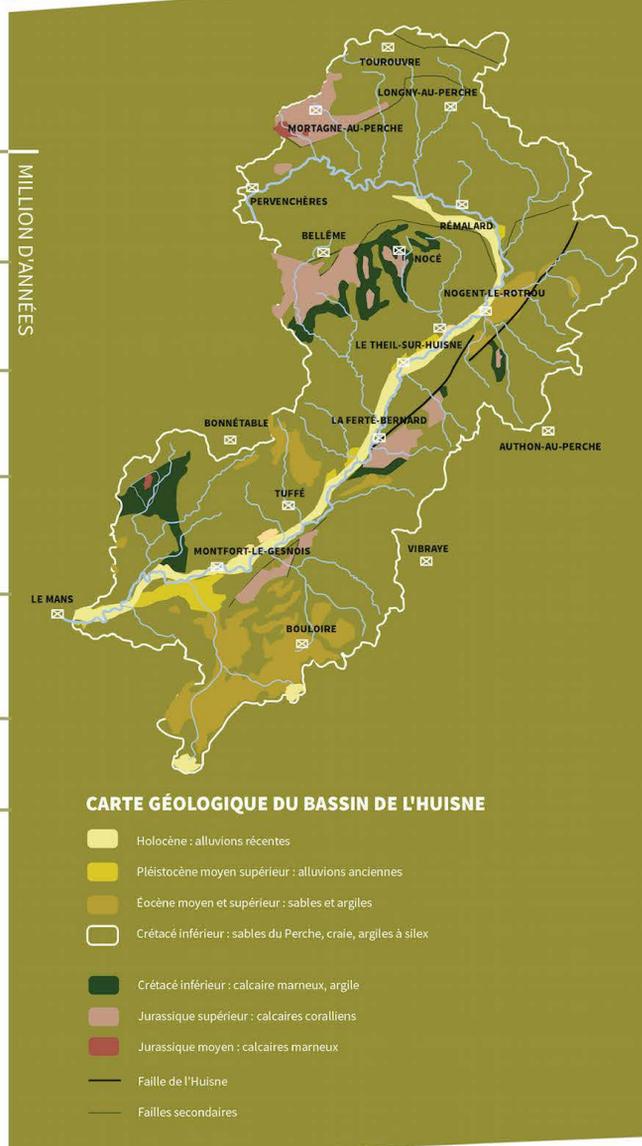
Le substrat géologique de l'Huisne influence les cours d'eau du bassin et conditionne la qualité des eaux et des habitats. En effet, les sables entraînent une instabilité des fonds, tandis que les argiles et les marnes favorisent le colmatage des lits.

## COUPE GÉOLOGIQUE DU BASSIN DE L'HUISNE



- |                        |                            |  |   |
|------------------------|----------------------------|--|---|
| TERTIAIRE & QUATÉNAIRE | alluvions fluviatiles      | CRÉTACÉ  | craie-tuffeau Turonien                      |
|                        | argile à silex             |  | sables à catopygus Cénomaniens              |
|                        | sables et calcaires Éocène |  | sables du Perche Cénomaniens                |
| JURASSIQUE             | calcaires Oxfordien        | craie de Rouen et craie glauconieuse Cénomaniens | sables de Trugalle et de Lamnay Cénomaniens |
|                        | calcaires Dogger           | sables du Mans Cénomaniens                       | marnes                                      |
|                        | sables Lias                |  |   |
|                        |                            |  |   |

- 205 Jurassique inférieur
- 180 Jurassique moyen
- 154 Jurassique supérieur
- 135 Crétacé inférieur
- 96 Crétacé supérieur
- 65 Tertiaire
- 1,8 Quaternaire



## DE L'EXTRACTION AU BÂTI

Dans le passé, de petites carrières étaient exploitées pour les sables et la pierre pour la construction en complément des moellons ramassés en surface, comme le silex. Avec l'augmentation des besoins en construction au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les carrières se sont multipliées dans le paysage.

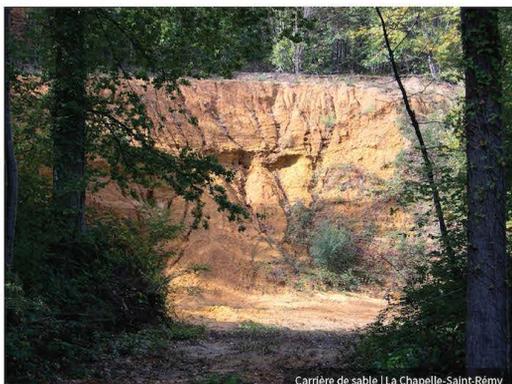
## LES CALCAIRES

Le calcaire, très présent autour de Bellême et sur la rive gauche de l'Huisne de Cormes au Breil-sur-Mérize, était utilisé surtout sous forme de moellons mais aussi de pierres de taille. Même si celles-ci sont essentiellement utilisées pour les corniches, baies ou chaînage d'angle, elles sont suffisamment tendres pour se prêter également à la sculpture. Construite aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, l'église Notre-Dame-des-Marais à La Ferté-Bernard est un très beau témoignage des différentes utilisations des calcaires de la vallée.

Le calcaire était également très utilisé pour la chaux. Cette production issue de la calcination de la pierre est attestée dès le Moyen Âge à Cherré et fut pratiquée jusqu'à l'après-guerre à Soultré. La chaux était le complément indispensable aux sables pour la réalisation de mortiers et d'enduits traditionnels. La granulométrie et la couleur des sables très variées donnent une grande diversité aux enduits de la vallée.

## LES ARGILES

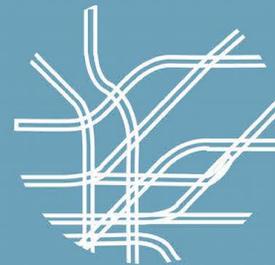
L'argile était utilisée crue ou cuite. La terre crue mélangée à des végétaux et à de l'eau, permettait de fabriquer les torchis pour remplir les structures en pans-de-bois. Ce mode de construction était courant jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle dans la vallée, principalement sur la rive droite de l'Huisne. Les meilleures veines d'argile étaient exploitées pour la céramique domestique (poterie) ou architecturale (tuiles/briques).



Les tuileries-briqueteries se multiplièrent au XIX<sup>e</sup> siècle mais la pérennité de ces petits établissements dépendait de la qualité et de la disponibilité de l'argile. Si après la fin de l'exploitation, les trous d'extraction, généralement peu profonds, se comblèrent progressivement, certains sont encore visibles dans le paysage à l'image de l'excavation de la tuilerie des Saules à Avezé, utilisée jusqu'en 1962. L'exploitation de ces ressources pour la construction locale cessa peu à peu avec la généralisation des matériaux industriels dans le troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle. Changeant au gré des terroirs, les matériaux vernaculaires donnent à l'architecture ancienne son caractère.

Aujourd'hui, on recense une quinzaine de carrières sur les bords de la rivière avec une concentration à Vouvray-sur-Huisne et Beillé. Elles exploitent majoritairement les sables et les graves, notamment pour la fabrication du béton ainsi que le calcaire pour la chaux.

# LA VALLÉE, AXE DE COMMUNICATION ANCESTRAL



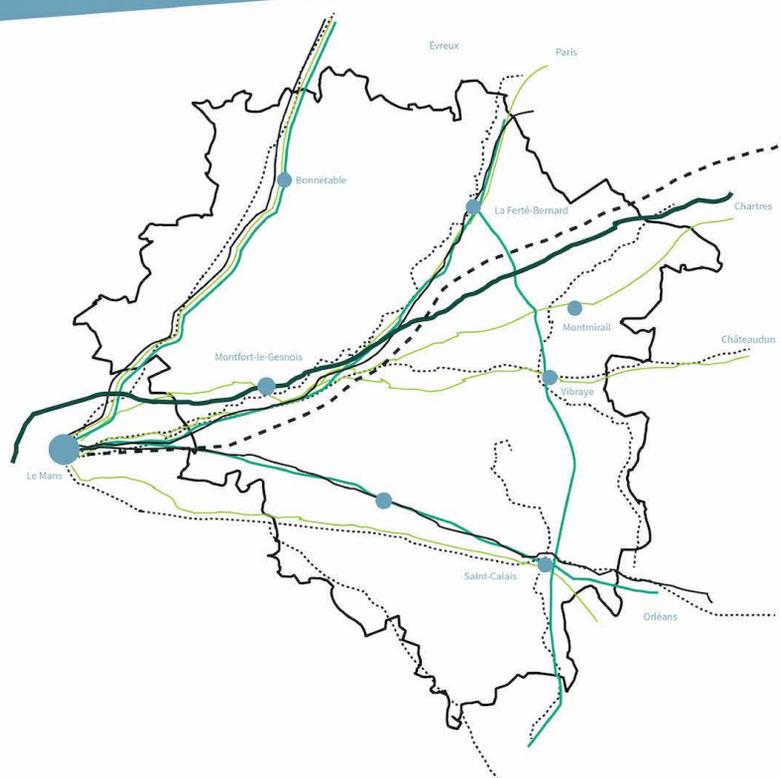
## LES VOIES ANCIENNES ET LES INFRASTRUCTURES MODERNES

La vallée de l'Huisne est un axe de communication historique entre la région parisienne et l'ouest de la France. Ainsi, dès l'Antiquité, une voie romaine reliant Le Mans à Chartres empruntait ce couloir de circulation. Elle donna lieu à de multiples chemins dérivés au fil du temps comme le « chemin aux bœufs ». Il permettait l'acheminement du bétail depuis le Poitou et l'Anjou vers les marchés de la capitale sans passer par Le Mans, difficile à arpenter. Une partie de ce chemin aux bœufs existe toujours aux environs du Mans, du circuit de karting jusqu'au rond-point d'Auvours sur une portion de 15 kilomètres.

Au tracé de la voie romaine se substitua le Grand chemin médiéval mentionné au XVI<sup>e</sup> siècle, puis la route royale de Paris à Nantes construite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les tracés se suivaient approximativement et dessinaient un axe structurant le long de l'Huisne.

Aujourd'hui, la route départementale D323, tronçon de la route nationale 23 créée en 1824, reprend le profil de la voie royale. Elle fut doublée en 1978 de l'autoroute A11 mettant en relation Paris et Nantes. Cette infrastructure majeure de circulation traverse le territoire du Perche Sarthois d'ouest en est.

Cet axe donna également lieu au développement du réseau ferré transformé au rythme des avancées technologiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Inaugurée en 1854, la gare du Mans est une étape sur la ligne Paris-Nantes qui permettait de relier la préfecture sarthoise à la capitale en 5 heures. C'est une véritable révolution pour les populations qui effectuaient ce trajet en 6 jours auparavant. Les progrès ferroviaires successifs permirent de réduire le temps de parcours à 54 minutes en 1989.



### VOIES ANCIENNES

- Principales routes antiques
- Voies médiévales
- Routes royales (XVIII<sup>e</sup> siècle)

### VOIES NOUVELLES

- Autoroute A11
- Départementales (D357 / D338 / D323)
- TGV

Tous ces réseaux sont construits à une certaine distance de la rivière pour éviter les problèmes de crues, et généralement sur des talus surélevés facilitant l'évacuation des eaux. Il est même rare de pouvoir apercevoir l'Huisne depuis la route ou le train.

Néanmoins, la présence des voies de communication et des bâtiments implantés aux abords est très marquante dans le paysage de la vallée. Leur intégration constitue un enjeu majeur afin de préserver la qualité des paysages et la biodiversité de la vallée. Aujourd'hui, ces infrastructures routières et ferroviaires font de la vallée de l'Huisne un secteur résidentiel privilégié pour les habitants comme pour les résidents secondaires.

## LES PONTS ET LES GUÉS

Les lieux de franchissement de l'Huisne ont une importance stratégique. Les fortifications et voies de communication anciennes sont généralement liées à leur présence. Les gués sont des aménagements réalisés aux endroits les plus étroits de la rivière, là où le lit est le moins profond, afin de passer à « pied sec ». Ces emplacements ont également été privilégiés pour la construction de ponts. La notion de « pont romain », familière à Yvré-l'Évêque ou à Montfort-le-Gesnois, ne présage pas de la période d'édification de l'ouvrage mais révèle l'ancienneté du point de franchissement. La plupart des ponts étaient réalisés en bois sous forme de planchers et de pieux. Les crues répétées de l'Huisne ont conduit à l'utilisation de la pierre pour davantage de solidité. Ce fut le cas à Nogent-le-Rotrou où l'ancien pont de bois du XIII<sup>e</sup> siècle devint pont de pierre au XVI<sup>e</sup> siècle avant d'être remplacé par un tablier en fer il y a plus de cent ans.

À Montfort-le-Gesnois, le pont de Gennes reposait sur quatorze arches dont la moitié est en plein cintre et l'autre moitié en arc brisé. Il assurait notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle le passage de la route royale. Reconstitué à plusieurs reprises comme la plupart des ponts, il est difficile à dater dans son état actuel.

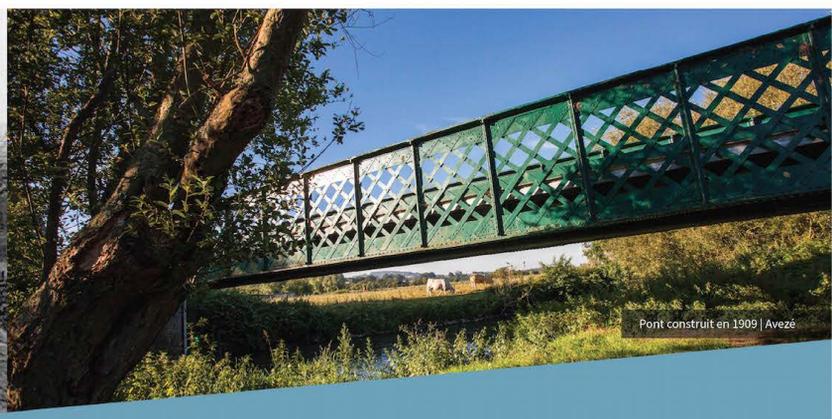
Les villages tels que Le Theil, Avezé, Villaines ou Sceaux doivent en partie leur existence aux gués et ponts. Ces points de franchissement étaient contrôlés par les seigneurs locaux qui prélevaient les droits de passage.



Ancien pont de bois | Avezé



Pont de pierre | Montfort-le-Gesnois [A.D.S. 2Fi03692]



Pont construit en 1909 | Avezé

## L'HUISNE NAVIGABLE ?

Le lit de l'Huisne est assez large et profond pour y faire passer des bateaux. L'utilisation des voies d'eau pour le transport paraissait plus sûre que les chemins souvent impraticables mais il est certain qu'à partir de l'an mil, la navigation devint difficile avec le développement des moulins à eau. Aussi, une lettre patente du roi en 1481 donna pouvoir aux échevins du Mans d'entretenir et aménager la Sarthe et l'Huisne « en manière qu'elles puissent porter bateau et naviguer ». Les différentes tentatives durant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles n'aboutirent pas en raison des contestations du chapitre diocésain du Mans, des guerres de Religion ou du coût des projets.

Le duc de Chevreuse, propriétaire de la forêt de Bonnétable, fit une demande de flottabilité de la rivière entre Pont-de-Gennes (Montfort-le-Gesnois) et Le Mans afin d'acheminer le bois pour la construction navale de la marine royale. Il obtint ce droit du Conseil du Roi en 1747 et dut entreprendre l'établissement de dix portes marinières. La rivière, non domaniale, appartient aux riverains. Il fallut donc payer les meuniers pour qu'ils autorisent le passage des barges et entretiennent les chaussées. Mais la désapprobation des propriétaires de moulins conduisit à la destruction des portes marinières en 1769.

En dehors de ces projets d'envergure, d'autres portions de la rivière furent utilisées, en témoigne le toponyme « le port » présent sur plusieurs communes comme Yvré-l'Évêque, Connerré ou encore Cherré. Mais l'évolution des modes de déplacement depuis le XIX<sup>e</sup> siècle entraîna l'abandon du transport sur l'Huisne, à l'exception aujourd'hui de la pratique du canoë-kayak.

# LES PREMIERS HOMMES DE LA VALLÉE



## Préhistoire & Antiquité

Paléolithique inférieur



Biface acheuléen\* | Cherré

- 150 000  
Paléolithique moyen



Racloir demi-quina\* | Cherré

- 40 000  
Paléolithique supérieur

- 9000  
Néolithique

Au Néolithique, l'homme se sédentarisa peu à peu (vers -5 000 ans) pour pratiquer l'agriculture. Il défricha et cultiva la terre jusqu'à ce que les ressources alentours ne fussent plus à ses besoins. Différents sites furent repérés sur les plateaux et dans la vallée, plus proche des terres fertiles. Les objets en pierre qui caractérisent cette période sont beaucoup plus variés et plus petits. Ils témoignent de la diffusion de techniques de taille plus perfectionnées à l'image des pointes de flèches retrouvées à Sceaux-sur-Huisne.



Pointe de flèche | Sceaux-sur-Huisne

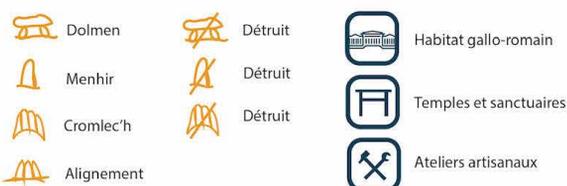
- 3000  
Antiquité

### Une installation durable

La présence gauloise est attestée sur le territoire mais il ne reste que peu de traces. L'habitat, donnant lieu à des enclos ovalaires, a pu être repéré uniquement par prospection aérienne. Des monnaies gauloises utilisées par les Aulerques ont été découvertes près de Vouvray-sur-Huisne. Après la conquête, la Gaule romaine connut une période de transformations des modes de vie et de nouveaux découpages territoriaux. L'Huisne était alors divisée entre deux cités, celle des Carnutes, autour de Chartres au nord-est, et celle des Cénomans au sud jusqu'à Avezé avec pour centre *Vindunum*, l'actuelle ville du Mans. Placée sous l'autorité de la cité, l'agglomération secondaire de Duneau correspondait à la réunion d'un groupe d'habitations rurales, d'habitude dispersées. La ville était située à proximité d'une voie antique et devait être un lieu d'échange et de diffusion des productions agricoles, voire artisanales.

La mise en valeur des terroirs de la vallée, déjà largement amorcée par les Gaulois, se poursuivit. Les romains introduisirent de nouvelles pratiques agricoles et architecturales et développèrent des *villae*. La villa désigne à la fois la résidence d'un riche propriétaire et le grand domaine agricole qu'il exploite. Des vestiges de ces constructions luxueuses sont connus depuis le XIX<sup>e</sup> siècle à Sceaux-sur-Huisne. Outre ces grandes propriétés rurales, on sait peu de choses de l'occupation de la vallée dans l'Antiquité. La production artisanale est attestée au sein du site de production de céramique de La Bosse des années 160 à la fin du III<sup>e</sup> siècle. La diffusion de ces poteries au-delà de la Cité montre son rayonnement. Aucun lieu public n'a été retrouvé mis à part les vestiges d'un petit temple gallo-romain (*fanum*), à Courgenard. Les sites antiques ont souvent fait l'objet d'une occupation continue par la suite, l'actuel manoir de la Cour à Sceaux-sur-Huisne en témoigne.

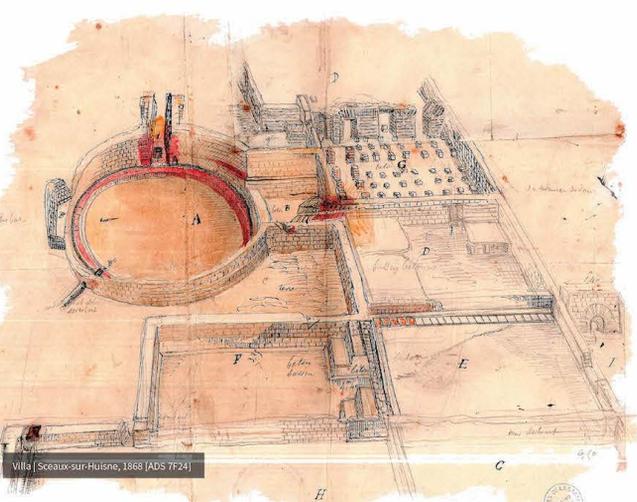
### LES SITES PRÉHISTORIQUES ET ANTIQUES EN PERCHE SARTHOIS



**Biface acheuléen** : produit durant le Paléolithique inférieur, il s'agissait d'un outil de pierre progressivement taillé sur deux faces pour en rendre les bords aigus et tranchants.

**Racloir demi-quina** : cet outil servait à racler toutes sortes de matériaux et correspondait à la culture moustérienne, période durant laquelle vivait l'homme de Neandertal.

**Hypocauste** : c'est un système de chauffage par le sol. Un foyer alimentait une galerie de circulation d'air chaud ménagée entre des piliers de briques, sous l'espace à chauffer.



Villa | Sceaux-sur-Huisne, 1868 [ADS 7F24]

La vallée de l'Huisne est encore un territoire mal connu du point de vue archéologique. Outre les quelques recherches menées au XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle par les érudits, nous disposons uniquement de résultats de fouilles préventives réalisées ces dernières décennies à l'occasion de projets d'aménagement. Par ailleurs, les prospections archéologiques menées par la Société du Pays Fertois depuis 1998 apportent des indices complémentaires de la présence humaine dans le secteur de La Ferté-Bernard pour les périodes préhistorique et antique. L'ensemble de ces données attestent la présence de l'homme vers -100 000 ans et probablement davantage si l'on en croit quelques indices isolés comme le biface acheuléen\* de Cherré.

### Les prémices de l'installation humaine

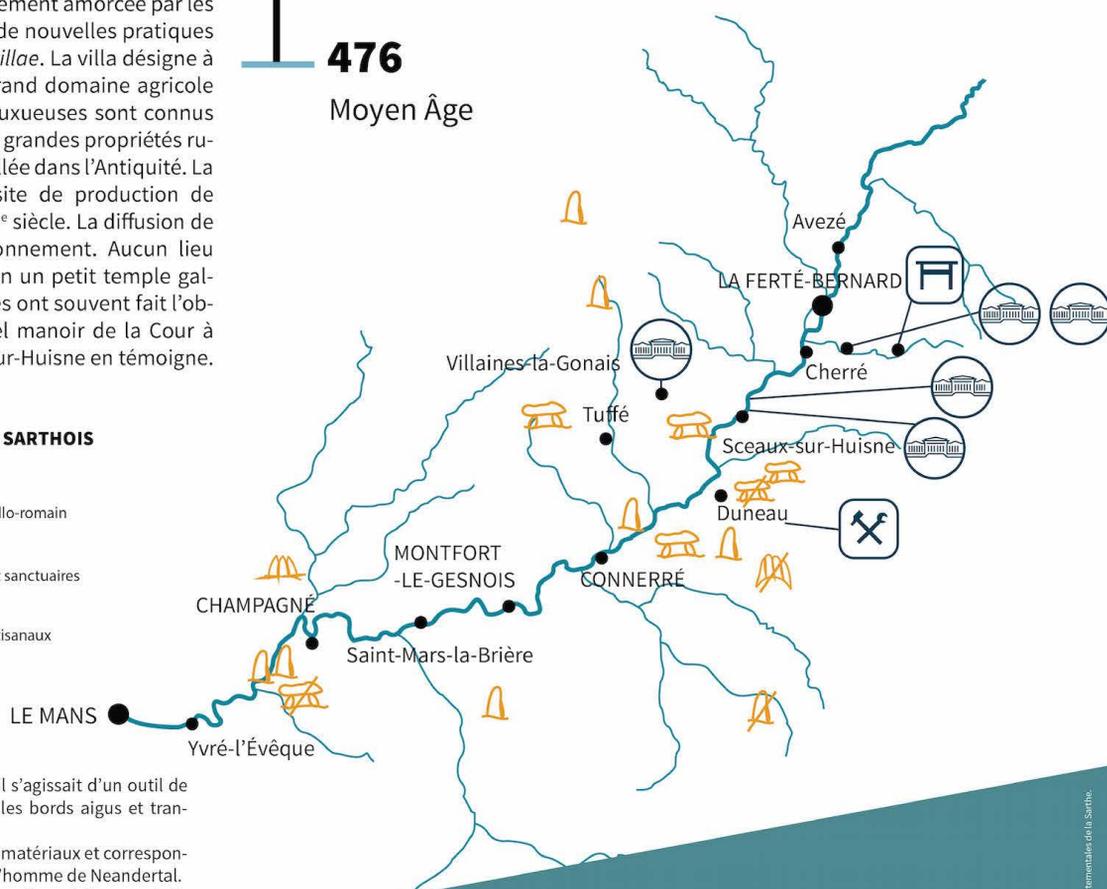
Les sites préhistoriques mis au jour se situent principalement sur les plateaux et sur quelques terrasses surélevées au bord de l'Huisne. Des traces de campements provisoires datant pour certains du Paléolithique moyen et des affleurements de silex, matière indispensable pour la réalisation d'outils, y ont été découverts. Ces sites furent occupés par des chasseurs-cueilleurs installés à l'abri des inondations pour profiter des ressources de la vallée.

Les mégalithes – dolmens et menhirs – sont des indicateurs de la sédentarisation des populations et les premières manifestations d'architecture. Plusieurs sites majeurs de la vallée sont connus : les dolmens de la Pierre Couverte à Duneau, des Grandes-Brières à Tuffé et celui de Vouvray-sur-Huisne qui livra en 1824 des ossements et des fragments de poterie, sans oublier le menhir de Pierre Fiche à Duneau également. Si nous savons que les dolmens étaient recouverts à l'origine de tumulus de terre et servaient de lieu de sépulture, en revanche l'interprétation des menhirs reste énigmatique.



Dolmen de la Pierre Couverte | Duneau

476  
Moyen Âge



Villa à Sceaux-sur-Huisne : Une aile thermale fut fouillée au XIX<sup>e</sup> siècle à proximité du manoir actuel. Cet ensemble balnéaire, constitué de salles chaudes sur hypocauste\* et de salles froides, était alimenté par un petit ruisseau (le Prieuré) affluent de l'Huisne. Aujourd'hui, le petit manoir de la Cour comprend dans son soubassement des vestiges de murs romains caractérisés par un petit appareillage de moellons de pierre et de briques.

# LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN & LA STRUCTURATION DU TERRITOIRE



## Du Moyen Âge à la période contemporaine

476

Moyen Âge

### La mise en place des cadres de peuplement au Moyen Âge

Avec le développement de la christianisation à partir du V<sup>e</sup> siècle, les premières paroisses se développèrent dans des lieux occupés depuis l'Antiquité (Cormes, Pont-de-Gennes, Cherré). Mais l'occupation humaine de la vallée durant le haut Moyen Âge reste mal connue.

Le milieu du Moyen Âge fut marqué par un essor démographique dû à des avancées techniques agricoles et à de plus longues périodes de paix. De cette époque date l'établissement, dans ses grandes lignes, du réseau de paroisses. La plupart des églises paroissiales conservent des vestiges architecturaux des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Quelques établissements monastiques, comme l'abbaye cistercienne de La Pelice à Cherreau, furent également créés.

La richesse agricole de la vallée et la proximité de voies de communication favorisèrent l'implantation de plusieurs seigneuries importantes centrées sur un château. Ceux de Nogent-le-Rotrou et de La Ferté-Bernard, fondés au tournant des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, en sont des exemples marquants. Le premier était une fortification de hauteur, dominant la rive gauche de l'Huisne. Le second, établi dans un marécage en fond de vallée, était défendu par la rivière divisée en plusieurs canaux formant les douves. Peu à peu, des villes se développèrent autour de ces châteaux.

La mise en valeur des terroirs fut poursuivie, notamment par le biais des grands défrichements. Une grande partie du maillage de fermes dispersées fut établi avant la guerre de Cent Ans.

1492

Temps modernes

### XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : le temps de la reconstruction

Le Maine et le Perche furent très impactés par la guerre de Cent Ans. À la faveur de la reconstruction amorcée après 1450, ces territoires connurent une forte prospérité économique qui prit fin avec les guerres de Religion au XVI<sup>e</sup> siècle. De cette période datent les plus anciennes architectures de fermes de la vallée. Bâtiments emblématiques, les manoirs, demeures nobles « aux champs », associent le logis seigneurial identifiable à sa tour d'escalier et les bâtiments agricoles répartis dans la cour.



Manoir de Dehault | Dehault

1789

Période contemporaine

### De l'Ancien Régime à nos jours : vers une baisse de la population agricole

Après un XVII<sup>e</sup> siècle plutôt marqué par les troubles des guerres de La Fronde et les derniers épisodes de peste, le XVIII<sup>e</sup> siècle sembla renouer avec la prospérité. Le bocage se développa et de nouvelles cultures firent leur apparition comme le « blé turquis » ou maïs. Durant cette période, les villages continuèrent de se densifier. La création des communes en 1789 ne modifia qu'à la marge les limites héritées de l'ancien découpage en paroisses.

Dans les années 1850, les campagnes de l'ouest de la France atteignirent leur peuplement maximum, sans doute aidées par l'arrivée du train et de l'industrialisation des petites villes. Depuis ce pic, l'exode rural a conduit au départ en masse des habitants de la campagne vers les zones urbaines. Ce mouvement migratoire s'est poursuivi inexorablement jusqu'au dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Depuis les années 2000, la relation campagne/ville tend à se stabiliser, avec le phénomène de la rurbanisation : les populations s'installent souvent en périphérie des grands pôles urbains pour une meilleure qualité de vie tout en travaillant en ville et en conservant des modes de vie et de consommation citadins. On assiste aujourd'hui dans le bassin de l'Huisne à une concentration des habitants dans les pôles urbains principaux.

La population du bassin versant de l'Huisne s'élève à 181 358 habitants (données Insee/2010) dont les deux tiers se situent dans le département de la Sarthe et le reste dans l'Orne et l'Eure-et-Loir. La vallée de l'Huisne accueille la moitié de cette population, principalement dans les villes bordant la rivière.

Les 10 villes les plus peuplées (données Insee/2013) :

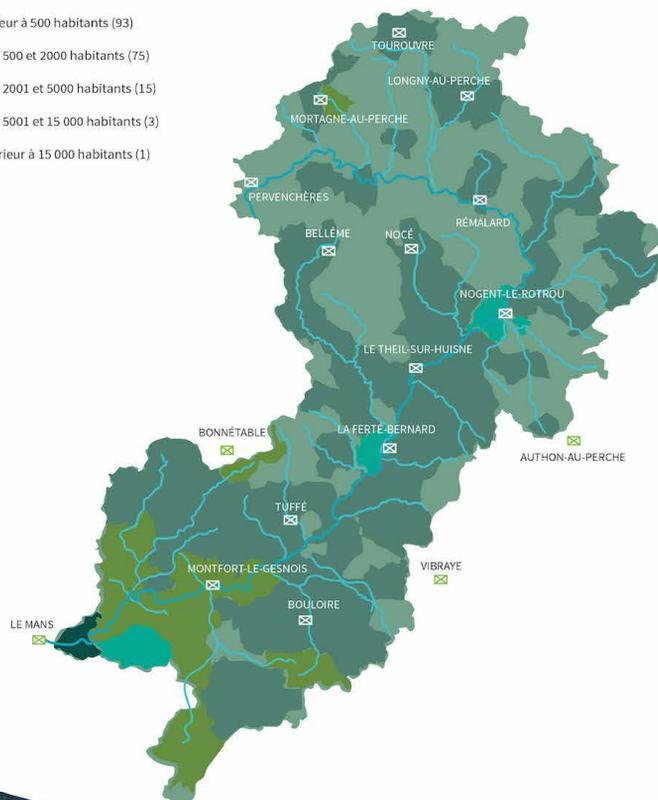
- Le Mans (Sarthe) : 41 190
- Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) : 11 436
- La Ferté-Bernard (Sarthe) : 9 576
- Yvré-l'Évêque (Sarthe) : 4 479
- Mortagne-au-Perche (Orne) : 4 381
- Savigné-l'Évêque (Sarthe) : 4 067
- Champagné (Sarthe) : 3 841
- Montfort-le-Gesnois (Sarthe) : 3 142
- Connerré (Sarthe) : 2 989

La densité de la population est de 75 habitants/km<sup>2</sup> mais de fortes différences existent entre l'Orne et la Sarthe. Plus l'on descend la rivière, plus la population se densifie. Toutefois, la majorité des communes du bassin compte moins de 500 habitants et une densité moyenne deux fois inférieure à la moyenne nationale. Le rayonnement de la ville du Mans ainsi que la proximité du bassin parisien tend tout de même à maintenir une croissance démographique sur l'axe principal bordant la rivière de l'Huisne.

Régions	Densité de la population
Perche ornais	31,44 hab/km <sup>2</sup>
Perche eurélien	46,86 hab/km <sup>2</sup>
Perche sarthois	89,94 hab/km <sup>2</sup>

### RÉPARTITION DE LA POPULATION DU BASSIN DE L'HUISNE

- Inférieur à 500 habitants (93)
- Entre 500 et 2000 habitants (75)
- Entre 2001 et 5000 habitants (15)
- Entre 5001 et 15 000 habitants (3)
- Supérieur à 15 000 habitants (1)



Château Saint-Jean | Nogent-le-Rotrou

# LES PRAIRIES COMMUNES, UNE SPÉCIFICITÉ AGRICOLE



## LES PRÉES COMMUNES

En parcourant la vallée de l'Huisne depuis Mâle jusqu'à Yvré-L'Évêque, on est encore frappé en de nombreux endroits par l'importance des surfaces de prairies bordant la rivière. Ces vastes espaces de champs ouverts – openfield – étaient appelés jusqu'à leur remembrement, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, « prées communes ». Ils étaient dévolus à l'élevage, principalement des bovins, mais aussi du cheval percheron à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces prairies naturelles, également présentes aux abords des affluents de l'Huisne, représentaient une véritable aubaine pour l'agriculture de la vallée avant le développement des prairies artificielles à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles ont ainsi permis l'essor d'une paysannerie aisée.

## LES PRAIRIES, DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES À USAGE COLLECTIF

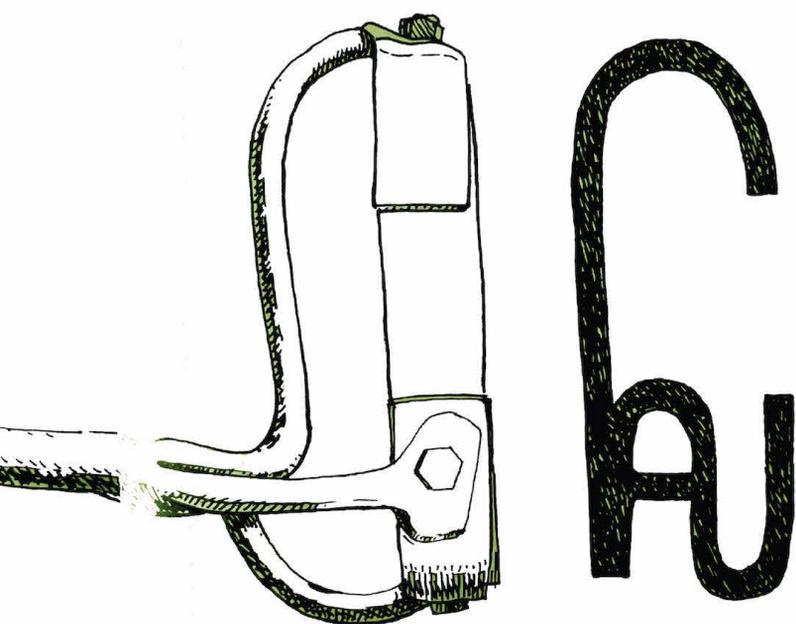
Les prairies contrastaient avec le paysage de bocage environnant. Elles se caractérisaient par de vastes étendues d'herbage sans clôture d'aucune nature ni accès particulier bien qu'elles soient composées d'une multitude de parcelles appartenant à des propriétaires différents. Pour ne pas perdre la moindre surface d'herbe et pour permettre au bétail de s'abreuver à la rivière, la prairie n'était entravée d'aucune haie et ne disposait d'aucun chemin, seuls quelques arbres ponctuaient ce paysage. Toutefois, pour son bon fonctionnement, la communauté rurale mit très tôt au point un système de gestion collective régi par les seigneurs locaux. Cette organisation consistait au partage de la récolte de foin issue de la fauche de l'herbe de printemps entre tous les propriétaires. Puis, après la pousse de la seconde herbe appelée regain, les prairies étaient ouvertes au bétail de l'ensemble des habitants, qu'ils soient propriétaires ou non dans la prairie. Cette pratique était nommée vaine pâture. Ainsi, jusqu'à la Révolution, les moines du prieuré de Tuffé, seigneurs de paroisse, veillaient au bon fonctionnement des prairies des Bourbiers.

## 1789 : L'ÉVOLUTION DES USAGES

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce système commença à être contesté au nom du respect de la propriété privée. La Révolution française, remettant en cause l'organisation de l'Ancien Régime, entraîna des changements importants sans toutefois remettre en cause le système de gestion collective. Ainsi, l'autorité sur les prairies fut transférée du seigneur au maire. De plus, seuls les propriétaires de parcelles eurent le droit de mettre des bêtes lors de la pâture du regain, ce droit devenant proportionnel à la surface possédée. Cette évolution notable allait dans le sens des revendications de la paysannerie aisée. À Avezé, le conseil municipal contrôlait l'introduction des bêtes aux goulets d'entrée des Prairies Haute et Basse lors de la mise à l'herbe et procédait, comme dans la plupart des prairies, au marquage des bêtes au fer rouge afin que chaque propriétaire puisse identifier son bétail. Dans certains villages comme à Mâle, l'absence de marquage entraînait des pertes d'animaux et des conflits entre éleveurs. En 1960, dans cette commune, les prairies représentaient 300 hectares répartis entre 80 usagers de la commune ou de villages voisins.

« On faisait un beau feu de joie là-bas pour faire chauffer les fers. [...] On faisait ça à l'entrée de la prairie comme ça après elles étaient tranquilles les bêtes. »

M. Jaulin, ancien conseiller municipal d'Avezé



Fer à marquer le bétail | Avezé  
[Dessin P.Cordonnier, 1947, A.D.S. 18J650]

## LE REMEMBREMENT, CHANGEMENT D'USAGE ET TRANSFORMATION DU PAYSAGE

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, toutes les prairies de la vallée de l'Huisne furent remembrées les unes après les autres, souvent à l'occasion de grands aménagements comme la création de l'autoroute A11 dans les années 1970. Après la Seconde Guerre mondiale, les nouvelles pratiques agricoles s'accommodèrent mal du morcellement à l'extrême du parcellaire au gré des héritages et d'une organisation collective jugée contraignante et désuète. Le remembrement fut alors l'occasion de regrouper les parcelles. Des chemins furent créés par des associations foncières à l'image du chemin des Prairies entre La Ferté-Bernard et Avezé. Chaque propriété fit l'objet d'un bornage et de clôtures laissant la possibilité aux agriculteurs de convertir la prairie en culture. C'est ainsi qu'apparurent progressivement les haies et le maïs.

Les anciennes prées communes inondables se prêtent mal à la mise en culture sans gros travaux d'assainissement. La vallée de l'Huisne reste une terre d'élevage et les prairies demeurent précieuses pour nombre d'éleveurs qui les préservent.



Goulet de la Prairie Haute | Avezé | Cl.P.Cordonnier en 1947, A.D.S. 18J650

## LES PRAIRES, UN ESPACE DE SOCIABILITÉ

Si la gestion collective des prairies n'était pas toujours sans heurt, elle était aussi l'occasion de réjouissances à l'image de la fête des prairies relatée en 1947 par l'érudit sarthois Paul Cordonnier-Détré

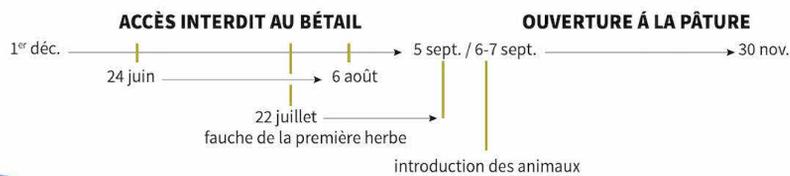
### La fête des prairies ou la Saint-Jean à Avezé

« C'est le 6 septembre, au lever du soleil, que la pâture en commun de la seconde herbe est ouverte. Les dimanches succédant à cette date étaient « Dimanches de la prairie », dont le premier était l'occasion de festoyer. Grande fête champêtre, les réjouissances avaient lieu originellement dans les prées. »

« L'on gagnait un lapin, une poule, une oie... C'était à qui, homme ou femme, gars ou filles, à qui dans la plus grande et franche gaieté, allait gagner le pavois ! On y vendait parfois des galettes faites par le boulanger, et bien sûr aussi du « boëre », du cidre « ben gouleyant »... Ensuite avaient lieu les danses, toujours dans nos prairies... Polka, mazurkas, quadrilles des lanciers, quelques valse sur l'air « t'as bu bonhomme, t'es saoul ! » ou « La mère Antoine qu'a du vin blanc »... pour se terminer par la gigouillette et quelques longues, immenses et folles farandoles, s'étirant, dans la nuit, d'une prairie vers l'autre, au milieu des cris, des chants et des rires... »

Paul Cordonnier-Détré

## CALENDRIER DES PRATIQUES AGRICOLES DANS LES PRAIRIES COMMUNES D'AVEZÉ



# L'INDUSTRIE LIÉE À L'EAU



L'agglomération mancelle possède des zones commerciales et d'activités caractéristiques d'une ville de plus de 100 000 habitants. Son rayonnement génère de fait des échanges réguliers avec l'ensemble des communes environnantes. À 45 kilomètres, La Ferté-Bernard est une ville secondaire de 10 000 habitants dotée d'un bassin d'emploi important. Les déplacements sont donc nombreux entre ces deux pôles attractifs.

La vallée de l'Huisne est jalonnée d'industries principalement agroalimentaires parmi lesquelles les fabricants de rillettes Bordeaux-Chesnel à Champagné, Prunier à Connerré ou encore Bahier à Sceaux-sur-Huisne. Aujourd'hui encore, plusieurs entreprises utilisent l'eau de l'Huisne. Dans le passé, de nombreuses activités artisanales utilisaient la force hydraulique comme source d'énergie. Ainsi, l'eau a comblé les besoins des hommes pendant des siècles. Elle est à l'origine de nombreuses implantations d'industries actuelles.

## LE DÉVELOPPEMENT DES MOULINS À EAU

L'augmentation de la population autour de l'an mil entraîna le développement des moulins à eau utilisés pour transformer les céréales en farine et pour de nombreuses activités artisanales. Dès cette époque, l'Huisne fut privilégiée pour l'installation de moulins en raison de son débit régulier. À titre d'exemple, le moulin d'Avezé est mentionné vers 1100. La période de reprise économique et démographique, qui débuta avec la fin de la guerre de Cent Ans vers 1450, entraîna un renouvellement des moulins contrôlés par les seigneurs locaux. La rivière de l'Huisne n'a jamais été domaniale, elle appartenait aux riverains. À partir de 1790, les propriétaires furent soumis au « droit d'eau », règlement qui assure la permanence du lit et un débit suffisant afin de ne pas déclencher des crues en amont ni gêner les utilisateurs en aval. Les meuniers avaient donc le devoir d'entretenir le lit de la rivière et les berges.

Les changements de fonction des moulins étaient fréquents au gré des besoins. Ainsi, les marteaux et pilons pouvaient remplacer les meules, par exemple pour réduire en poudre l'écorce de chêne dont le tan servait au traitement du cuir. La toponymie actuelle reflète encore la variété des moulins à l'image de la rue du Moulin à tan à La Ferté-Bernard.

## LE XIX<sup>e</sup> SIÈCLE : S'ADAPTER OU DISPARAÎTRE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, beaucoup de moulins furent modernisés pour s'adapter au système à l'anglaise. Mais certains d'entre eux ne purent résister à la concurrence et déclinerent peu à peu. Leur nombre diminua inexorablement jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, pour ne laisser place qu'à quelques établissements industriels comme le Moulin des Noyers à Yvré-l'Évêque devenu la minoterie Trottin ou encore le Moulin de Jumeaux à Boëssé-le-Sec, connu depuis 1285 ; il est aujourd'hui une fabrique d'alliage de cuivre depuis 1894.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, une partie d'entre eux devinrent des usines hydroélectriques afin de fournir en énergie les nouveaux établissements ainsi que les villes alentours. C'est le cas du Moulin de la Rochette à Sceaux-sur-Huisne. La présence de moulins a donc joué un rôle majeur dans l'installation des industries sur le territoire.

## LES MOULINS SUR LE COURS DE L'HUISNE EN 1917



## SARTHE

- 19 Moulin d'Avezé, Avezé
- 20 Moulin de la Pelice, Cherreau
- 21 Moulin de Cherreau, Cherreau
- 22 Moulin des Calots, La Ferté-Bernard
- 23 Moulin à Foulon, La Ferté-Bernard
- 24 Grand moulin, La Ferté-Bernard
- 25 Moulin de l'hôpital ou à tan, La Ferté-Bernard
- 26 Moulin du Pavillon, La Ferté-Bernard
- 27 Moulin des Ajeux, La Ferté-Bernard
- 28 Moulin de Quincampoix, Cherré
- 29 Moulin de Villaine, Villaines-la-Gonais
- 30 Moulin de l'Île, Villaines-la-Gonais
- 31 Moulin des Jumeaux, Boëssé-le-Sec
- 32 Moulin de Sceaux, Sceaux-sur-Huisne
- 33 Moulin de la Rochette, Sceaux-sur-Huisne
- 34 Moulin du Bâteau ou de Vouvray, Tuffé
- 35 Moulin de Duneau, Duneau
- 36 Moulin de Guedon ou de Bresteau, Beillé
- 37 Moulin de la Croix, Connerré
- 38 Moulin du Chaloir, Connerré
- 39 Moulin du Breuil, Pont de Gennes
- 40 Moulin de Pont de Gennes, Pont de Gennes
- 41 Moulin de la Pécardière, Pont de Gennes
- 42 Moulin du Bourray, Saint-Mars-la-Brière
- 43 Filature de Champagné, Champagné
- 44 Moulin de la Couture, Yvré-l'Évêque
- 45 Moulin de Courmanbeuf, Yvré-l'Évêque
- 46 Moulin des Noyers, Yvré-l'Évêque
- 47 Moulin de Foucauge, Yvré-l'Évêque
- 48 Moulins de l'Eau, Yvré-l'Évêque
- 49 Moulin de Funay, Le Mans
- 50 Moulin du Gué Bernisson, Le Mans
- 51 Moulin de Vaugermain, Le Mans
- 52 Moulin de Préau, Le Mans
- 53 Moulin de Pontlieue, Le Mans
- 54 Moulins du Gué de Maulny, Le Mans
- 55 Moulins des Bouches de l'Huisne, Le Mans



L'ancien site de la papeterie du Bourray à Saint-Mars-la-Brière en Sarthe était au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle occupé par deux moulins à blé et un moulin à chanvre sur deux îles de l'Huisne. En 1857, une filature plus importante vint compléter le moulin à chanvre, investissant la rive gauche de la rivière. C'est en 1894 que la fabrique fut transformée en papeterie, agrandie à plusieurs reprises autour de l'architecture de la filature. Trente ans plus tard, la famille Lescop acheta la papeterie et proposa dès 1951 une gamme de papier recyclé. Arjomari, devenu Arjowiggins, fit du site l'une de ses filiales en 1990. Depuis, le groupe est la 7<sup>e</sup> entreprise européenne d'industrie papetière et la 1<sup>ère</sup> mondiale à proposer du papier haut de gamme. Arjowiggins ne se sert plus de l'Huisne comme force hydraulique mais pour la fabrication de la pâte. Très engagé dans le respect de l'environnement, il met en place des aménagements afin de restituer une eau la plus propre possible et agit pour la conservation du site naturel.

Une autre usine de papier fut fondée au Theil-sur-Huisne dans l'Orne en 1866. C'est sur l'emplacement de deux anciens moulins, l'un à blé l'autre à papier, disposés de part et d'autre du canal de dérivation, que la famille Abadie installa une usine de fabrication de papier à cigarettes. Deux autres sites concoururent à former cet empire : l'ancien moulin à papier de Mâle utilisé pour la fabrication de la pâte et celui d'Avezé en Sarthe qui alimentait en électricité le cœur de la production. Le succès de l'entreprise résida dans la suppression de la colle et le conditionnement des feuilles en petit format. À grand renfort de publicité, l'usine domina rapidement le marché national et international jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les descendants de la famille construisèrent tout autour des cités pour leurs ouvriers faisant du Theil un centre industriel important. Puis, l'entreprise Abadie fut touchée par la concurrence américaine, jusqu'à sa fermeture en 1974. Le bâtiment a depuis peu été racheté par un propriétaire privé après une longue période de sommeil mais sa haute cheminée domine toujours le paysage de la vallée. Néanmoins l'industrie du papier est toujours présente sur un autre site à la périphérie du Theil.

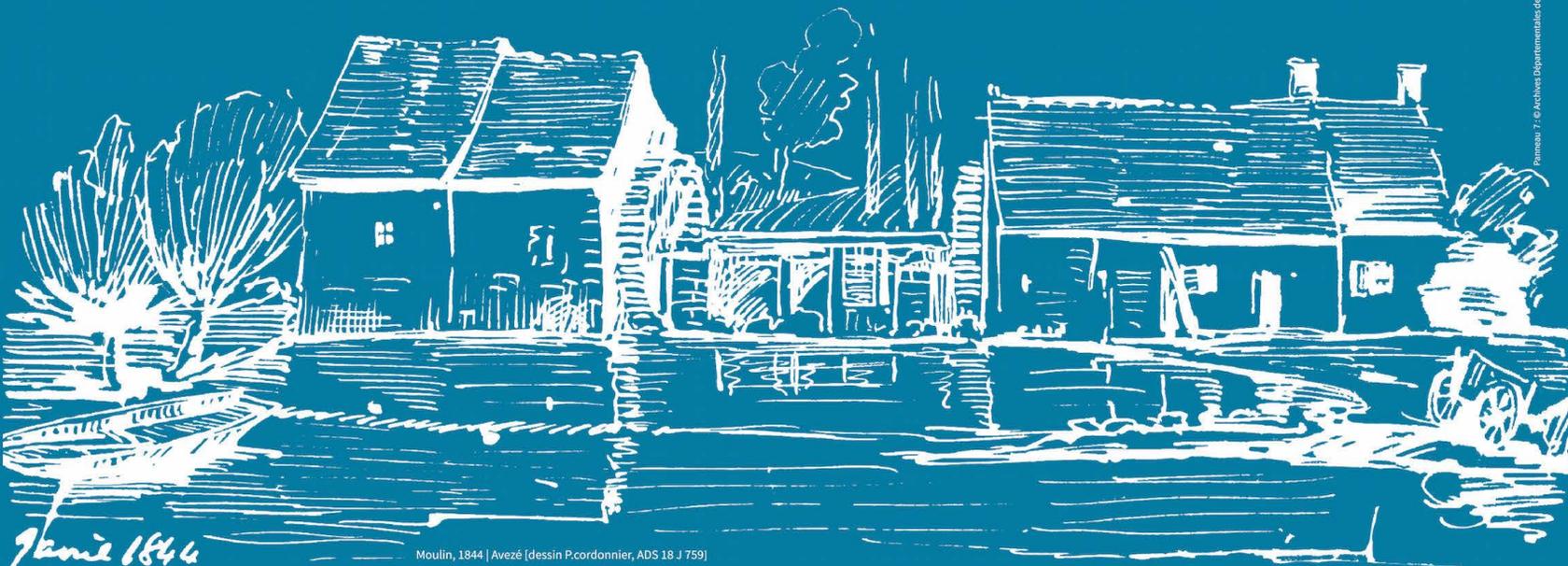
## SYSTÈME HYDRAULIQUE DES ANCIENS MOULINS DU THEIL, ÉTAT DE 1831.

- 1 : moulins du Theil | 2 : déversoir de sécurité | 3 : canal de dérivation  
4 : rivière naturelle | 5 : canal de fuite | 6 : vannes

## DU MOULIN À L'INDUSTRIE PAPETIÈRE

La tradition papetière du Haut-Maine donna lieu à une véritable industrie au XIX<sup>e</sup> siècle sur d'anciens sites de moulins. Aujourd'hui, ces infrastructures utilisent l'eau de l'Huisne dans leur activité. Deux industries illustrent très bien cette continuité.

Fabrication du papier : Les usiniers triaient et découpaient des chiffons mis ensuite en pourrissoir. Les pilons, actionnés par la roue à eau, déchiquetaient les tissus pour en faire une pâte moulée, déposée en fines couches dans des cadres. Les feuilles étaient pressées à la main et étendues pour les sécher.



Moulin, 1844 | Avezé [dessin P.cordonnier, ADS 18 J 759]

# L'HUISNE INDOMPTABLE



**L'inondation est un risque naturel important dans la vallée de l'Huisne. Les crues interviennent après des périodes de pluies prolongées. La saison la plus critique est l'hiver où le gel rend le sol imperméable et favorise le ruissellement. Les terres régulièrement inondées ont créé des zones humides. Elles abritent une large biodiversité et forment le paysage singulier des prairies. Parfois, les crues sont plus importantes et provoquent des dommages dans les zones habitables.**

## LA VELUE, MONSTRE LÉGENDAIRE DE L'HUISNE

Ici comme ailleurs, la crainte de phénomènes naturels exceptionnels comme les inondations a suscité la création de légendes. Dans la vallée de l'Huisne, la plus connue d'entre elles est la Velue, contée entre La Ferté-Bernard et Yvré-l'Évêque. Son nom rappelle son aspect hors norme : mi-mammifère et mi-reptile, de la grosseur d'un bœuf. Sa peau est couverte par une importante toison de poils verts entremêlés de pointes mortelles acérées. Sa tête, celle d'un dragon fantasmagorique, crache des flammes incendiaires. La Velue désolait les campagnes. Elle s'aventurait aussi dans les rues de la Ferté-Bernard pour y dévorer femmes et enfants. Les hommes ont plusieurs fois tenté de la chasser mais la Velue se réfugiait alors dans les eaux de l'Huisne et provoquait des inondations. Ainsi, elle ruinait les récoltes et répandait la disette dans les foyers. Re transcrite au XX<sup>e</sup> siècle, la légende de la Velue demeure populaire. L'animal est devenu l'emblème de la vallée et fait l'objet de représentations à l'image de celle créée dans les années 2000 pour la place de Tuffé.



La Velue, Livret de soutien aux inondés de la Ferté-Bernard, s.d., A.D.S 13F747

## DES CRUES HISTORIQUES

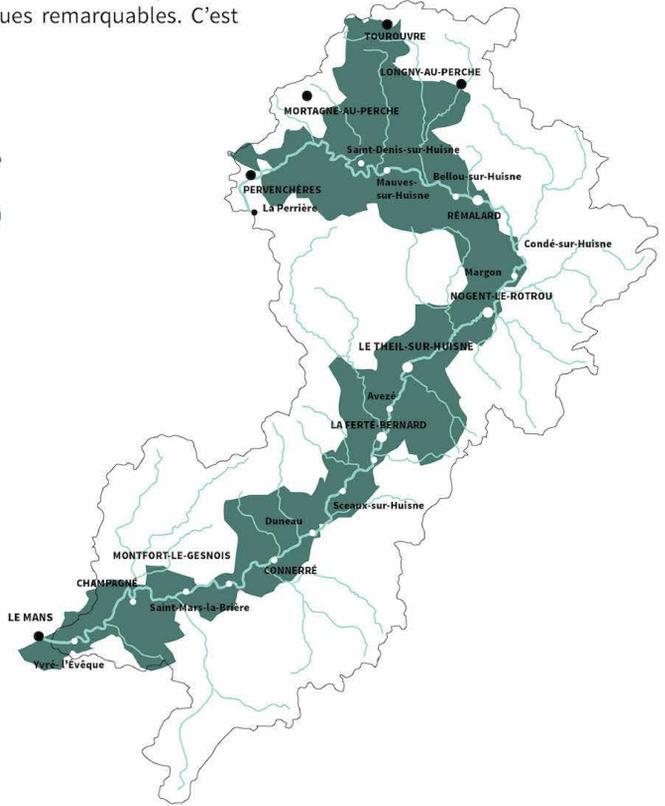
Le territoire a connu de violents épisodes d'inondations qui ont marqué le paysage et les esprits. Avant même les mesures concertées, des initiatives locales furent prises pour se prémunir des inondations. Historiquement, on évitait de construire à proximité de la rivière, sauf à La Ferté-Bernard, pour privilégier les installations à flanc de coteau. À partir des années 1840, des échelles de mesure furent mises en place. La crue de 1846 fut alors la première sur laquelle des informations sur les hauteurs et niveaux d'eau atteints purent être recueillies. Dans les années 1930, l'avenue Georges Desnos à La Ferté-Bernard fut créée sur une digue qui permet de lutter contre les crues de l'Huisne et de la Mèze.

Les crues de janvier 1995 et 2001 entraînèrent une prise de conscience accrue des risques. La Commission Locale de l'Eau (CLE) animant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) fut créée en 1999. Des zones sensibles et mesures de prévention furent définies à l'échelle du bassin versant. Puis, un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du bassin de l'Huisne fut élaboré en 2002.

La retenue de Margon, inaugurée en 2006, est l'une des réalisations ayant pour objectif de favoriser l'écoulement rapide des affluents. En aval de la rivière, la ville du Mans fut particulièrement affectée par les dernières crues remarquables. C'est pourquoi une digue fut créée dans le quartier crétois en 2014.

« La vallée de l'Huisne forme une vaste nappe d'eau depuis la Ferté-Bernard jusqu'au Mans. (...) la ville de la Ferté-Bernard apparaît comme une île au milieu de la mer. »

Journal de Sablé, 23-01-1910

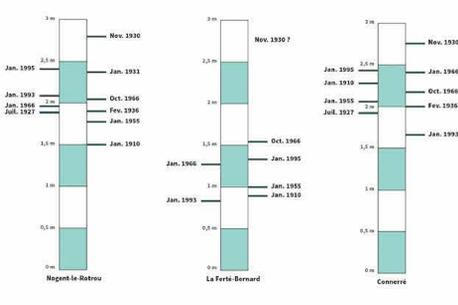


PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

## SAGE du bassin de l'Huisne : « Sur l'Huisne. Un territoire, une histoire, des enjeux et des objectifs »

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE). Il fixe les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection des ressources en eau et des milieux aquatiques de son bassin versant. L'un des enjeux est de réduire les pollutions pour délivrer une eau de qualité pour la sauvegarde de la biodiversité et l'alimentation en eau potable. C'est un outil stratégique qui vise à satisfaire les besoins en eau pour tous les usages et toutes les activités.

## CRUES REMARQUABLES DE L'HUISNE (HAUTEUR D'EAU)



Aménagement type « banquette » | Huisne



Retenue d'eau | Margon



# L'EAU, UNE RESSOURCE VITALE



Bouches de l'Huisne au Gué de Maulny, 1890 - 1895 | Le Mans

## ASSURER LE DÉBIT DE L'EAU

Le débit de la rivière de l'Huisne reste assez régulier sur une année, même s'il peut varier entre 6,5 m<sup>3</sup>/seconde et 22 m<sup>3</sup>/seconde selon la saison. Cette régularité s'explique principalement grâce à l'important soutien des nappes souterraines. La station de Montfort-le-Gesnois, La Pécardière, a été définie comme le point principal pour la mesure et le contrôle du débit. Plusieurs objectifs sont poursuivis pour reconquérir le bon état des eaux. Le bon fonctionnement de l'écoulement de la rivière fait partie de ceux-ci. Il s'agit notamment de bien gérer les ouvrages hydrauliques existants, de les aménager si nécessaire et de réaliser des travaux de restauration du lit mineur des cours d'eau.

**L'Huisne est la principale ressource en eau potable pour l'agglomération du Mans et La Ferté-Bernard. Les autres communes de la vallée sont alimentées grâce aux 89 points de captage des nappes souterraines et représentent pour la plupart de faibles prélèvements. Au Mans, l'eau de l'Huisne est privilégiée à celle de la Sarthe car elle est moins sujette aux pollutions agricoles et son débit régulier permet une alimentation permanente même pendant les épisodes de sécheresse.**

## L'ALIMENTATION EN EAU DU MANS ET DE LA FERTÉ-BERNARD

Au Mans, un prélèvement direct fut effectué dans le cours d'eau grâce à l'installation d'une machine à vapeur, en 1854, près de l'Abbaye de l'Épau. Puis, face à l'augmentation de la population, une nouvelle usine hydraulique fut établie sur la base de l'ancien moulin du Gué de Maulny, proche de l'actuelle gare sud. L'eau captée n'était pas traitée et provoquait des problèmes d'ordre sanitaire. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle fut marquée par les découvertes pasteuriennes et avec elles de nouvelles préoccupations d'hygiène. Le Conseil Municipal prit alors la décision en 1901 de construire une usine de traitement des eaux, installée à l'Épau pour des raisons pratiques. L'inauguration en 1907 de cette nouvelle infrastructure s'accompagna de l'installation de deux roues Sagebien, parmi les plus importantes de France. Les évolutions technologiques du traitement de l'eau conduisirent la ville à construire une nouvelle usine sur le même site. Ainsi, Le Mans assure l'apport en eau potable pour ses habitants.

À La Ferté-Bernard, l'usine de La Barque permet de pomper et de traiter les eaux brutes de l'Huisne afin de fournir en eau potable l'équivalent de 20 000 habitants. Elle prélève 6 000 m<sup>3</sup> par jour, bien moins qu'à l'usine du Mans avec 3 000 m<sup>3</sup> par heure. L'Huisne reste encore aujourd'hui la rivière la plus convenable à l'alimentation en eau potable des populations de la vallée. Les communes et unités de production et de distribution en eau potable se rassemblent pour délivrer la meilleure qualité possible. Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Huisne fédère les acteurs locaux et précise localement les réglementations autour de la préservation de l'eau.

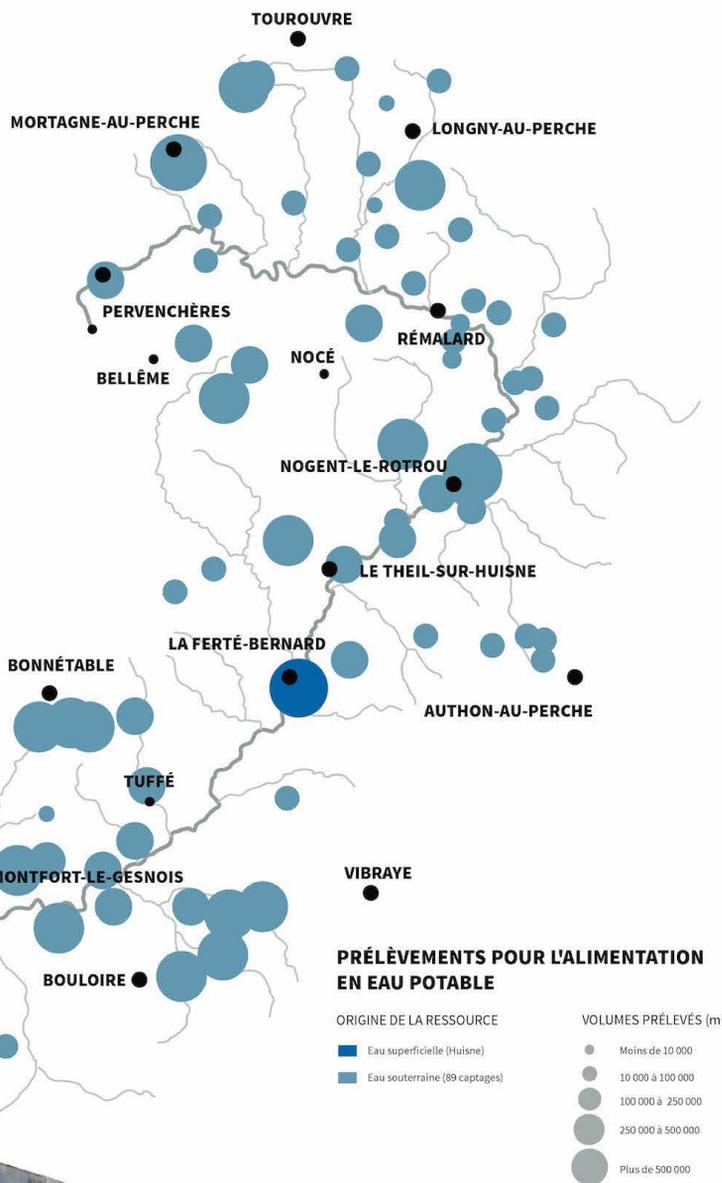
## LA QUALITÉ DE L'EAU

Les abords de l'Huisne sont principalement occupés par des terres agricoles. Ces exploitations génèrent une pollution notamment en pesticides et nitrates. La Directive Cadre Européenne sur l'Eau comporte des mesures afin de préserver le bon état des masses d'eau superficielles et souterraines. La qualité des eaux de l'Huisne et de ses affluents est globalement moyenne avec une tendance à l'amélioration qui ne peut être mesurée que sur le long terme. Cette observation est faite grâce aux données délivrées par plusieurs réseaux de surveillance. Des interventions sont mises en place comme par exemple la restauration des cours d'eau, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires et la préservation des abords.



Ancienne usine hydraulique | Le Mans

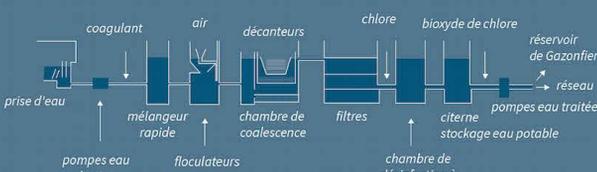
LE MANS



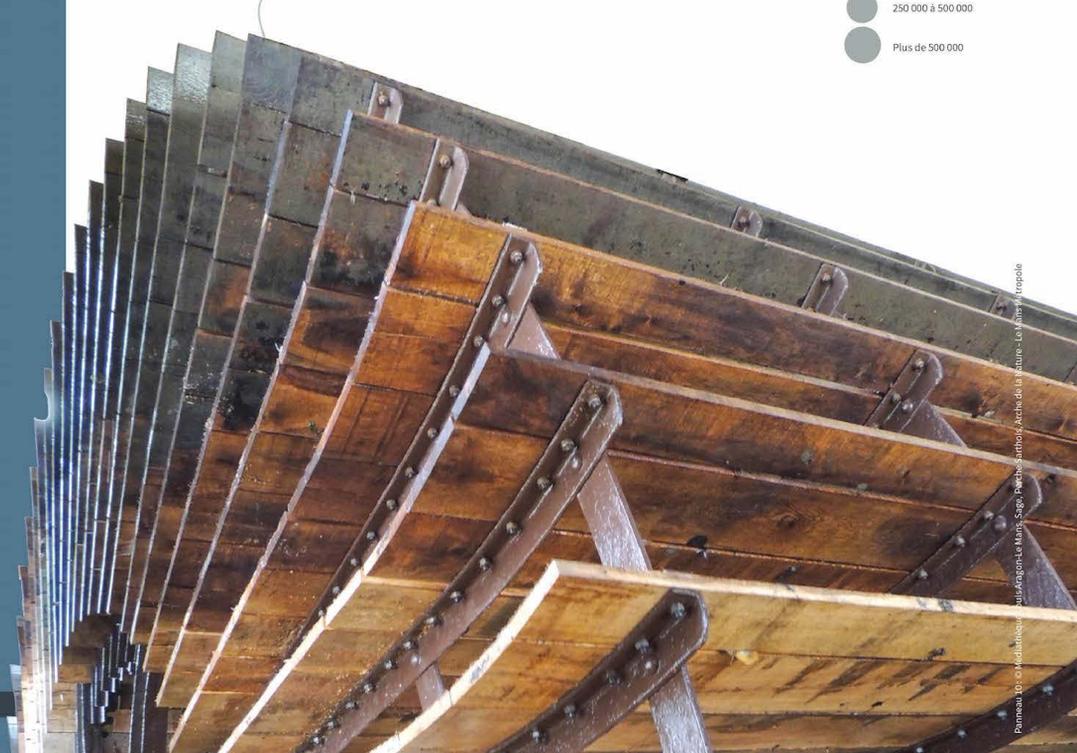
## TOUS CONCERNÉS

Les riverains de l'Huisne peuvent tous agir afin de prévenir et sauvegarder le cours d'eau et son environnement en limitant l'impact des aménagements au bord de la rivière, en réduisant leurs rejets de produits chimiques et en respectant les milieux aquatiques. La mairie, la gendarmerie et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques peuvent être contactés en cas de problème de pollution.

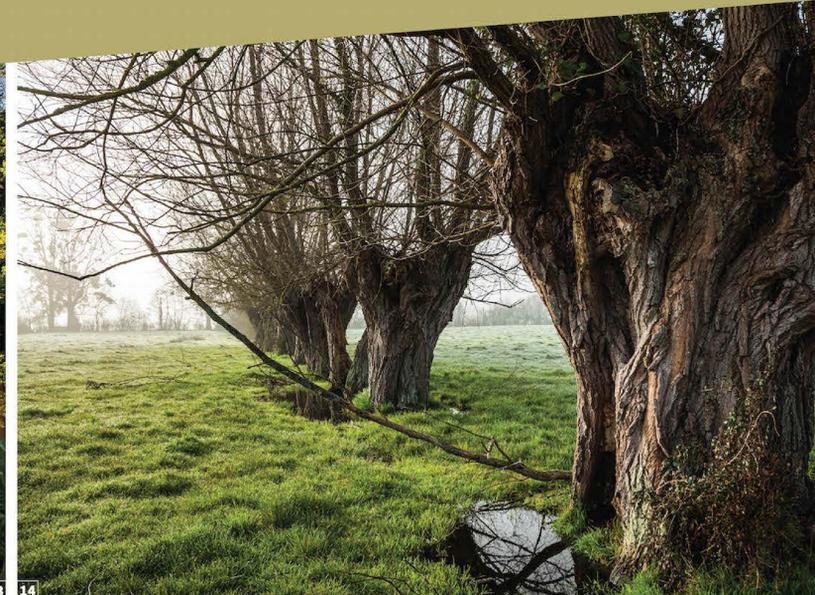
## SCHEMA DU TRAITEMENT ACTUEL DE L'EAU AU MANS



Roue Sagebien, Maison de l'Eau | Le Mans



# UNE REMARQUABLE BIODIVERSITÉ



**Dressés comme des sentinelles, les Saules blancs (14) et les Peupliers noirs, taillés en « têtards », semblent veiller sur la vallée. L'Aulne glutineux (13) retient les berges de ses racines et accueille l'hiver des nuées jaunes de petits Tarins des aulnes (6). La vallée est un couloir de migration, une rencontre entre les espèces qui restent à demeure et celles qui ne font que passer. Elle abrite une grande variété de flore et de faune dans des lieux au croisement de trois grands types de milieux et leurs intermédiaires.**

## LE MONDE DES EAUX

Ce milieu naturel se compose de l'eau courante de la rivière et de ses affluents, de petites mares isolées, d'étangs ou encore d'anciens fossés appelés les « bians ». Pratiquement toutes les espèces d'amphibiens sarthois y sont présentes comme le très coloré Triton alpestre (10). Elles recherchent les points d'eau tranquilles pour leurs amours, puis des petits coins frais pour y passer le reste de l'année. Leurs œufs font le bonheur des larves de libellules et demoiselles à l'image de l'Anax empereur (2) et de l'Agrion de Mercure (11).

## LE MONDE DE LA PRAIRIE

Nous sommes dans les larges prairies alluviales humides qui sont pour certaines en eau une partie de l'année. Posés sur une gravière ou à l'abri dans des roseaux, on peut y voir les migrateurs. Le Gorgebleue à miroir (3) nous arrive l'été à la recherche de la boue et des herbes des bords de l'eau. Le grand Courlis cendré (1) est reconnaissable à son très long bec incurvé, son croupion blanc et son chant « *Couurr...liii* ». Il vient nicher dès février dans l'herbe des prairies humides mais les fauches précoces lui sont fatales. Moins spectaculaire malgré ses pattes rouge-orangé, le Chevalier gambette (12) vient aussi nicher dans ces prairies humides.

C'est un véritable festival de couleurs lorsque la flore recouvre la vallée pendant le printemps. La Populage des marais ainsi que la Cardamine des prés s'y épanouissent. L'Orchis à fleurs lâches (9) ouvre le bal de la floraison des orchidées, suivie de l'Orchis négligé et de l'Épipactis des marais (5). Pendant ce temps-là, les papillons et autres insectes partent à la recherche de nectar. Le Nacré de la sanguisorbe (4) se nourrit principalement de deux plantes, la Reine des prés et... la Sanguisorbe.

## LE MONDE DES COTEAUX

En amont, les collines bocagères du Perche et en aval, les coteaux et terrasses alluviales ainsi que les zones d'extraction de matériaux sont des milieux habités par d'autres espèces. Le Pie-grièche écorcheur (8) vient prendre ses quartiers d'été dans les buissons bordant les prairies bocagères. L'ancienne exploitation de sable de La Belle Inutile a laissé place à des pelouses sèches en bordure d'étang. Le Conservatoire des Espaces Naturels Pays de la Loire y veille sur quelques espèces remarquables comme la sauterelle Oedipode soufré (7). D'autres carrières abandonnées à flanc de coteau sont des gîtes d'hiver rêvés pour des chauves-souris.

L'alliance subtile de terre et d'eau ainsi que les pratiques de pâture ancestrales ont modelé ce paysage riche, rare, mais fragile. Presque toutes les espèces citées sont aujourd'hui menacées et bénéficient d'une stricte protection régionale ou nationale.



# UNE BIODIVERSITÉ À PROTÉGER



**Les milieux naturels de la vallée ont été fragilisés par l'évolution des activités de l'homme avec la mise en culture des prairies anciennement pâturées, les drainages et plantations de peupleraies, les fauches trop précoces, le recalibrage de berges, ou encore l'exploitation de carrières et la pollution de l'eau. Certaines espèces, comme les Écrevisses à pattes blanches en amont ou la Renoncule à feuilles d'ophioglosse, y ont frôlé la disparition.**

**Il est temps de préserver cette nécessaire biodiversité. Pendant que le SAGE veille sur l'ensemble du bassin versant, plusieurs périmètres font l'objet de protections plus spécifiques sur son cours.**

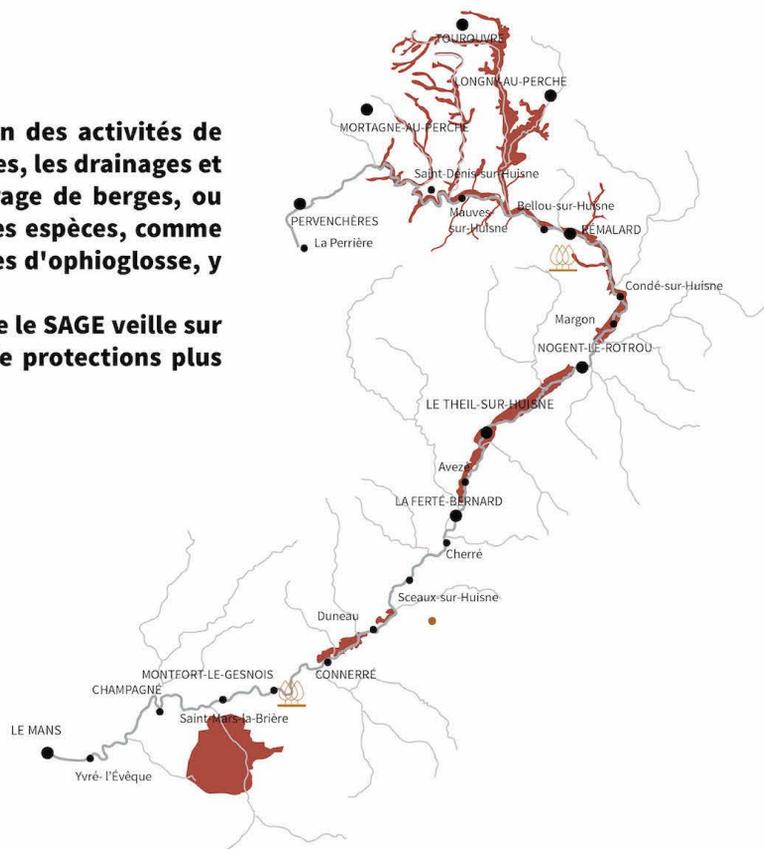
## LES ZONES HUMIDES

Sur seulement 164 kilomètres de cours, quatre grandes zones humides sont classées en ZNIEFF\*

- Le Haut Bassin de l'Huisne, les coteaux du Perche au sortir de la forêt de Perseigne,
- La Vallée de l'Huisne, d'Avezé à La Ferté-Bernard,
- La Vallée de l'Huisne, des prairies alluviales de Sceaux-sur-Huisne à Connerré,
- Les étangs de Saint-Mars-la-Brière.

Les zones humides du large lit majeur de l'Huisne jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité. Mais entre 1960 et 1990, 50% d'entre elles ont disparu en France ! Ce sont des éponges qui retiennent l'eau pendant la période de hautes eaux et la libèrent en période sèche. Ce sont aussi des filtres qui retiennent les pollutions des sols, et contribuent à une meilleure qualité de l'eau. Rappelons que c'est l'Huisne qui fournit l'eau potable de villes comme Le Mans. Les zones humides sont enfin des lieux de vie d'espèces rares, emblématiques de la qualité des milieux comme le Criquet ensanglanté (1), rare criquet à aimer le bord des eaux. Un œil exercé cherchera quelques pieds de la très rare Renoncule à feuilles d'ophioglosse (5), signalée en Sarthe essentiellement en vallée du Loir. À la fin de l'été, les chanceux apercevront un jonc fleuri, le rarissime Butome en ombelle (2). Le *Gomphus simillimus* (3) est une libellule très sensible à la pollution comme beaucoup d'espèces d'odonates. Leur présence est un indicateur de la qualité de l'environnement.

\* ZNIEFF : Zone d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.



## ZONES DE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

- ZNIEFF
- Arrêté de protection de biotope
- Espace naturel sensible

## LES COTEAUX ET ANCIENNES CARRIÈRES

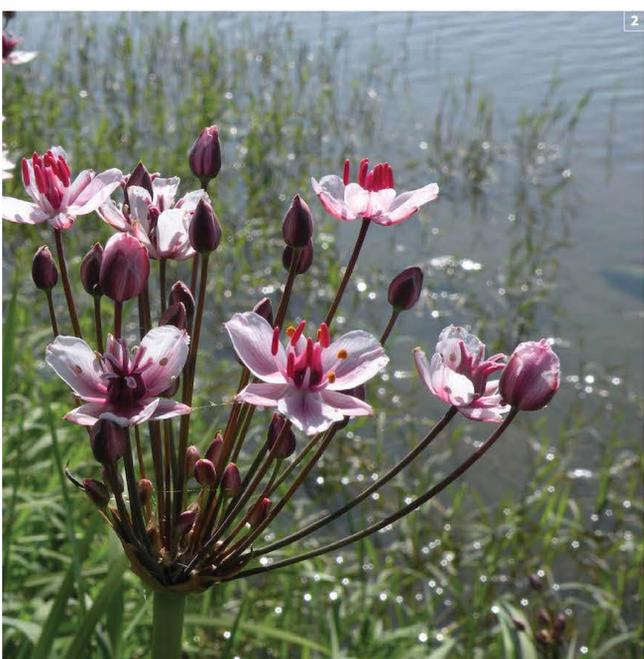
Deux autres sites abritent des raretés. Ils sont gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels Pays de la Loire (CEN)

**Un site en ENS\***, une ancienne sablière remblayée au lieu-dit La Belle Inutile entre Connerré et Montfort-le-Gesnois. On y retrouve l'Ornithope comprimé, une plante rare, toute poilue, d'ordinaire habituée aux terres du sud et à la Corse.

**Un site Natura 2000 qui bénéficie aussi d'un Arrêté de Biotope\***, les carrières de Vouvray-sur-Huisne. Depuis cet arrêté, plusieurs espèces de chauves-souris protégées comme le Rhinolophe euryale et le Grand murin (4) y passent tranquillement l'hiver à l'abri.

\* Arrêté de Biotope : il est pris par le Préfet pour protéger une espèce « d'intérêt communautaire ».  
\* ENS : Espace Naturel Sensible.

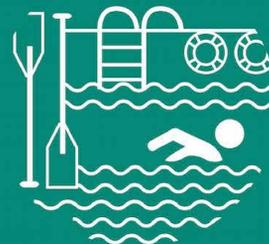
Les échanges intimes et complexes dans la vallée de l'Huisne entre les sols, l'eau, l'animal, le végétal ainsi que les hommes forment un équilibre où chacun peut trouver son rôle.



Exemple de milieu naturel, Tuilerie des Saules | Avezé



# LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME & DES LOISIRS

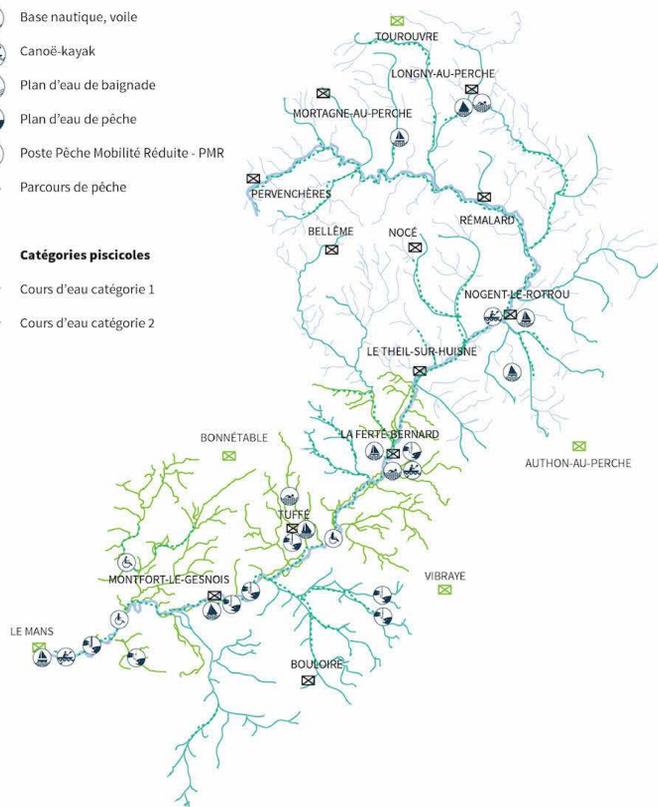


## UNE VALLÉE AVANT TOUT AGRICOLE

En dehors des aménagements permettant la traversée de l'Huisne par les gués et les ponts, l'accès à la rivière est resté très limité. Non navigable, aucun chemin de halage ne la borde à la différence d'autres cours d'eau. De plus, les prairies communes qui la longeaient en réservaient l'accès aux animaux et aux agriculteurs. La pêche est pratiquée depuis l'apparition de l'homme dans la vallée mais dans un but nourricier jusqu'à l'époque contemporaine. Dans ces conditions, l'Huisne fut pendant longtemps une rivière perçue comme un lieu sauvage voire inhospitalier en raison de ses crues. Il fallut attendre le développement du tourisme et des loisirs de masse pour que l'Huisne devienne un lieu de distraction.

## LES LOISIRS LIÉS À L'EAU

- Base nautique, voile
  - Canoë-kayak
  - Plan d'eau de baignade
  - Plan d'eau de pêche
  - Poste Pêche Mobilité Réduite - PMR
  - Parcours de pêche
- Catégories piscicoles**
- Cours d'eau catégorie 1
  - Cours d'eau catégorie 2



Baignade dans l'Huisne, milieu du XX<sup>e</sup> s. | Nogent-le-Rotrou

## UN DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF AU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Les habitants des villages riverains profitaient de quelques lieux confidentiels pour se détendre au bord de l'Huisne. Dans les années 1930, des baignades informelles ou aménagées comme à Connerré se développèrent au bord de la rivière avant de disparaître au profit des piscines municipales, comme celle créée à La Ferté-Bernard en 1961. Aujourd'hui, pour des raisons sanitaires et de sécurité, les aménagements ont disparus et l'Huisne n'est plus autorisée à la baignade.

Ce n'est véritablement qu'à partir des années 1970, avec la diminution progressive de la durée du travail et l'urbanisation croissante, que l'Huisne revêtit une dimension récréative. Le paysage bucolique de la rivière est désormais recherché pour le repos, la pratique de sports ou de loisirs en plein expansion.

Ainsi, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, de nombreux terrains de loisirs ont été créés au bord de l'Huisne ou de ses affluents. Au Mans, l'île aux Sports, aménagée progressivement sur une île de l'Huisne, suite à la création du quartier des Sablons à la fin des années 1960, en est une bonne illustration. Ces aménagements s'accompagnent de la création dans toute la vallée de plans d'eau privés ou publics. Si celui de Tuffé, alimenté par la Chéronne, fut creusé en 1972, les plus récents ont souvent pour origine la reconversion d'anciennes carrières comme c'est le cas à La Ferté-Bernard ou à Margon. Leur prolifération a un impact paysager et environnemental important, aussi leur création est-elle désormais très réglementée.

## LA RIVIÈRE CONVOITÉE

Les communes prirent peu à peu conscience que la présence de la rivière était un atout touristique et un facteur d'attractivité pour les populations. À cette image, La Ferté-Bernard, qui s'accommoda à force d'aménagement de la présence de l'Huisne pendant des siècles, joue désormais la carte de l'eau pour son développement touristique. Elle prit même pour slogan « La Venise de l'ouest », dans les années 1990, pour communiquer sur les canaux. Le patrimoine bâti que sont les passerelles et ponts anciens, lavoirs ou autres moulins, ouvrages utilitaires devenus hors d'usage, donne un caractère pittoresque particulièrement apprécié des promeneurs. Ces constructions sont désormais souvent restaurées par les communes et les particuliers, comme au Theil-sur-Huisne où les lavoirs ont suscité la création d'une association de protection et de sauvegarde.



Bateau électrique | La Ferté-Bernard



Canoe | La Ferté-Bernard

## CANOË-KAYAK ET PÊCHE, DEUX ACTIVITÉS PHARES POUR DÉCOUVRIR LA RIVIÈRE

La navigation sur l'eau grâce au canoë-kayak constitue une des seules manières de découvrir la rivière et ses abords. En dehors du Mans, les clubs de Nogent-le-Rotrou et de la Ferté-Bernard furent respectivement créés en 1982 et 1991. Ils proposent en saison des parcours encadrés ou libres et fournissent tout le matériel pour une découverte de la rivière. Un moment alliant détente au sein de la nature et sensations sportives procurées par les glissières. Ces parcours sont aussi utilisés toute l'année pour l'entraînement des sportifs.

La pêche est une activité très pratiquée le long de l'Huisne et de ses affluents. Tout le cours d'eau est autorisé à la pêche et des plans d'eau ont été aménagés à cet effet par des fédérations départementales et des associations locales agréées. Les eaux fraîches de l'Huisne amont recèlent de poissons apparentés aux salmonidés comme le rarisime ombre commun. Les pêcheurs y pratiquent volontiers la pêche à la mouche. L'Huisne est aussi peuplée par différentes espèces bio indicatrices de la qualité de l'eau comme les écrevisses à pattes blanches plus présentes dans ses affluents. Celles-ci sont aujourd'hui interdites à la pêche en raison de leur raréfaction depuis l'invasion d'écrevisses tropicales. En quittant l'Orne et l'Eure-et-Loir, l'eau de l'Huisne sarthoise est moins fraîche, plus calme, et davantage polluée. Elle permet néanmoins de belles fritures de gardons ou d'ablettes et une pêche plus sportive aux carnassiers, sandres et brochets.

Brochet, grand poisson autochtone de l'Huisne

